

La régulation, un possible du XXI siècle

Devant l'échec de la guerre à la drogue et de la prohibition, la **régulation** est de plus en plus évoquée. Mais qu'entendons nous par régulation. Sa définition officielle évoque la reconnaissance juridique d'un comportement par l'état qui en organise l'exercice. En ce sens, elle se différencie de la **libéralisation** qui ouvre le marché à une concurrence sans intervention de l'état et de la prohibition qui interdit l'intégralité du comportement.

Penser la régulation demande de préciser la spécificité du comportement qu'elle va concerner. On a ainsi vu certains acteurs plaider « l'exception culturelle » afin d'y placer leurs productions hors de la pression de la concurrence, d'autres évoquer la notion de marchés contestés. Ici, la régulation concerne l'usage de substances ayant une action sur le psychisme. Carlos PARADA rappelle qu'il répond à un objectif thérapeutique mais qu'il est aussi le fait d'autres acteurs que les médecins et leurs malades et pour des usages « distincts et déviants de plaisir, récréatifs, destructeurs, imprévus... ». Le pharmacien nous l'a appris, les drogues deviennent des médicaments...et les médicaments deviennent des drogues. La place sociale des psychotropes ne s'étant jamais limitée aux soins, nous devrions la penser « au sens large », comme un comportement qui nous concerne quasiment toutes et tous, comme la sexualité, le récent rapport de l'OEDT en témoigne largement.

Du coup, sa régulation nécessite de regarder en premier le contexte d'usage. Martucelli détaille les univers religieux, politique et économique qui ont successivement tenu le rôle régulateur dans nos sociétés occidentales. Dans l'univers religieux, le possible et l'impossible étaient limités par la peur de l'inconnu d'un monde peuplé des « formes invisibles » des esprits. Les usages de plantes étaient alors fonctionnels, réservés aux rituels chamaniques, sollicitant ces ancêtres ou esprits de la nature. Les religions du salut traceront une nouvelle frontière entre le permis et l'interdit, au moyen de la peur du péché et de sa sanction divine, le bien et le mal, comme pour l'alcool, la sexualité ou les jeux de hasard. Les découvertes de la science dessineront un ordre « naturel et hiérarchique », régulé par le politique au nom de la peur de la violence sociale. Cet ordre naturel séparera par exemple les médicaments et drogues, le bon et le mauvais. Avec la montée en puissance des échanges et du commerce, un nouveau régime de régulation apparaît, dominé par l'économie et sa peur de la rareté des biens. Le mécanisme du marché, plus ou moins autorégulateur des intérêts des uns et des autres, est censé y palier. Il fera des drogues des marchandises légales ou non. L'économie se révélant à son tour incapable d'anticiper ses propres crises et de garantir son **contrôle**, un nouveau régime de régulation serait entrain de poindre, au nom de la peur d'un épuisement des ressources, de la grande crise écologique finale du réchauffement climatique.

Si le statut des drogues a changé, le cadre où s'en ressentent les effets aussi. Avant le XVII, nos sens sont les sentinelles d'un corps qui fait barrière dans la rencontre du monde. Au XVI siècle, Galien inaugure la différenciation de la douleur, opposant piqure et brûlure, coupant et écrasant. La naissance du goût au XVII témoigne d'un sentiment du corps devenant fondement « d'une identité énoncée d'abord par les sens du dedans ». Le XIX verra l'invention de la cénesthésie et des situations dans lesquelles l'individu s'éprouve « autrement, différemment, voir où il est censé devenir étranger à lui-même : vertige, rêve, fête, ivresse ». Elles serviront de socle à l'expérience moderne de la drogue qu'inaugure l'expérience esthétique dont témoigne Thomas de Quincey dans ses « confessions d'un opiomane anglais ». Théophile Gautier et Moreau de Tours parleront d'un abandon aux sensations internes, Baudelaire de « moyens de multiplication de l'individualité ». Les inventions techniques, vitesse et conquête du ciel, ou culturelles, bains de mer ou voile-loisir, élargiront la palette de ces expériences où le corps triomphe et l'esprit s'éprouve. L'homme moderne se dote ainsi d'un nouvel espace psychique, ni propriété des dieux ni territoire de la maladie, celui d'une « conscience corporelle comme espace d'approfondissement et de conquête de soi ». Il va « inventer des pratiques pour mieux intensifier le jeu des sensations, aiguïser la présence du sentiment de soi » : volupté et détente, apparaissent ainsi à la fin du XIX, le fauteuil et l'art d'y fumer son cigare, la pause cigarette, symbole de relaxation. Au début du XX vient le goût pour l'étourdissement, se sentir autrement. En ce début du XXI siècle, nous devons continuer de suivre les nouvelles fonctions de l'usage. Les projets d'action sur soi, de transformation de l'homme, orientent vers une nouvelle fonctionnalité, celle de l'homme augmenté. Ce sera d'ailleurs le thème de notre colloque de 2018, à la cité des sciences, à Paris!

2°) Si nous voulons être audible dans nos messages de prévention et nos alertes sanitaires, nous devons faire cet effort d'intelligence. Pour réguler, nous devons sortir de la peur du bien et du mal, du bon et du mauvais pour affronter les contraintes de la réalité. La régulation nécessite de ramener l'abstrait au concret pour avancer sur ces versants politique/économique et éducatif/éthique. C'est sur l'individu et sa maîtrise de soi qu'est centrée la réflexion éducative, c'est sur le collectif et ses pouvoirs qu'est centrée la réflexion politique :

- registre politique et économique, avec règles, interdits et prix pour cadrer l'accessibilité et la publicité, non plus prohiber mais étager dans le temps et l'espace la rencontre ;

- registre éducatif et spirituel, pour « comprendre le désir de repousser les limites de l'humain et poursuivre les traditions millénaires de l'autolimitation ou de la modération comme nous le verrons avec l'actuel succès de la méditation.

3°) Vous débattrez avec Emmanuelle Auriol, Pierre-Yves. Goeffard, Christian Ben Lakdhar, Ivana Obradovic, Yann Bisiou, Didier Jayle, Jean-Félix Savary, Khalid Tinasti, des représentants de Chanvre et liberté, du CIRC, d'ASUD et bien d'autre des possibles aménagements juridiques et économiques.

C'est sur le versant de l'éducation que je vais pour ma part m'attarder, la régulation y concerne les expériences de plaisir ou de souffrance, la gestion de nos petits arrangements avec la norme, tous nos pas de côté. L'équilibre entre le plaisir et la réalité y est la pierre angulaire de l'attitude éducative. Cette « limite » de l'activité humaine, inscrite dans ses aptitudes corporelles et mentales définit un sentiment de bien-être, en établissant une borne que l'on voudrait éternelle. Ou que seule l'entraînement, l'effort de dépassement de soi pourraient reculer, un peu...raisonnablement.

Sauf que justement, nous ne sommes pas que de raison et que l'inconscient, le désir jouent sans fin avec nos normes de raison. L'attrait des drogues résulte aussi de leur capacité à nous faire dépasser nos limites naturelles, à jouer avec le plaisir ou la souffrance. Ne pas s'y arrêter, ne pas s'arrêter, n'est-ce pas ainsi que l'on peut aussi lire le chemsex et ses enchaînements de performances ? Ou l'utilisation de boissons énergisantes ? Ou tout autre expérience qui nous ferait aller du côté de l'extrême, sortir de nous, devenir autre ?

Pour compliquer l'affaire, la pente addictogène de notre société met à mal le travail d'éducation, de gouvernement des conduites, préférant le « pulsionnel » au « sublimatoire », le rapide au durable, au risque de peser sur les vulnérabilités de l'individu, accentuant ses modernes passions de l'excès et de l'ivresse décrites par P. Pharo. L'éducateur affronte la difficultés à structurer un système d'autocontrôle dans une société de dérégulation, à aménager la relation d'objet dans une société de l'hyper objet, à se confronter à l'épreuve de la réalité dans une société du virtuel et de l'éphémère. Quand au législateur, il fait mine de s'occuper des deux motifs évoqués pour justifier la pénalisation des stupéfiants et sa faible régulation de l'alcool et du tabac : la forte intensité des effets des « drogues » illicites, la trop grande diversité des modes de vie qu'induirait l'autorisation d'usages nouveaux.

4°) Commençons par l'intensité.

La France a limité sa politique des addictions au binôme pénalisation/soins, espérant qu'il suffirait à contenir la diffusion des addictions. La logique pénale a échoué à cause de son incohérence scientifique, juger l'alcool moins intense que les stupéfiants, c'est faire mine d'oublier son lien à la violence. Mais elle doit aussi son échec à la discordance entre la sévérité de l'Etat face à l'usager et sa faiblesse face aux lobbies industriels : les récents reculs sur la loi Evin en sont un exemple.

Quant au soin, il fait de l'usage le symptôme d'un mal à corriger, indifféremment logé dans le corps, la psyché ou la société. Il se trouve parfois pris en otage pour ajouter à la menace pénal celle de la maladie, somatique ou psychique. La non consommation est ici promue à l'aune d'une « bonne santé » d'autant plus idéale qu'elle néglige les difficultés sociales nées d'une crise économique durable tout en stigmatisant les plus faibles, ceux qui sont « tombés malades ».

Pour mieux réguler l'intensité, nous devons dépasser ce binôme en donnant à la réduction des risques une place centrale. Les actions en milieu festif, la prévention situationnelle, les actions d'aller-vers comme la RDR à distance, le PES postal, montrent son rôle incontournable. Vous en témoignerez dans les ateliers. Les questions posées à la loi pour permettre l'analyse de produits ou l'accès aux salles

de consommation, comme celles posées à la médecine pour identifier les seuils d'usage d'alcool et penser les effets du plaisir, illustrent les limites de cette approche binaire. Et que dire des difficultés pour que la naloxone devienne un outil de santé communautaire, disponible pour les usagers qui en ont le plus besoin. Pourquoi bloquer sur le statut pénal du cannabis, sans oser le remettre en chantier?

En s'immisçant entre les deux branches du binôme, la RDR n'ouvre pas une faille dans la muraille sensée nous protéger, elle contribue au contraire au continuum de réponse, à l'exemple de l'intervention précoce qui se déploie entre prévention et soins pour s'intéresser à ces millions d'usager qui ne se reconnaissent ni malade ni délinquant. Avoir aujourd'hui encore à défendre cette approche montre les blocages de notre société. Sous la précédente présidence de la Mildeca, un effort a été fait pour relancer ces actions. Notre microcosme s'est excité sur l'exemple islandais ou sur le programme GBG que teste avec succès CRM. Mais rien n'a été fait pour un vrai déploiement des programmes de développement des compétences psychosociales qu'il s'agisse d'unplugged, de SFP, de Primavera dont l'intérêt a été démontré. L'IP et les CJC sont encore trop fragiles et l'auto-support usager est le grand oublié des parcours de soin qu'établissent les GHT. Terrible paradoxe quand il s'agit des addictions où les guérisons par auto-support et l'entraide ont toujours eu un rôle essentiel.

Il est temps, comme l'ont documenté IDPC ou la Global Commission de réorienter les budgets pour financer ces actions. Car si nous laissons encore familles et usagers seuls face à une société aussi complexe que la notre, il ne faudra pas s'étonner de les voir se tourner vers l'illusion de solutions plus extrêmes.

5°) LA DIVERSITÉ des modes de vie serait l'autre motif des politiques de prohibition : elle mettrait en péril la cohésion sociale. Mais la cohésion sociale n'est-elle pas aussi et surtout mise à mal par les inégalités de santé ? L'épidémie de Surdoses aux US a débuté auprès des populations les plus frappées par la crise des surprimes et exposées à l'extension de la prescription de painkiller. Et que dire de la difficulté à intégrer les pratiques dites « minoritaire » qui fut et reste le combat d'Act-Up et de Aides. Ne soyons pas naïf face aux affrontements nés des tenues vestimentaires à tolérer sur nos plages ou du droit de déambuler dans nos rues, où encore de nos façons de boire, de fumer, de faire la fête. La folle ambition d'une communauté que l'on voudrait sans étranger succède au naïf universalisme révolutionnaire, alors même que nous entrons dans un temps de repeuplement et de planétarisation du monde qui en fait une question centrale. Achille MBEMBE interroge « ce type ... d'usage du monde qui consiste à tenir pour rien tout ce qui n'est pas soi-même... ». Une solution avait pu être trouvée dans la régulation démocratique, l'état y détient le monopole de la force, l'intériorisation des contraintes facilité la civilité. Mais ce modèle de régulation a sa face cachée, celle d'une impitoyable homogénéisation des modes de vie, à l'exemple d'une langue nationale écrasant les langues régionales ou « ... de l'externalisation de la violence originaire dans des lieux tiers, dont la plantation, la colonie, aujourd'hui le camp de rétention de migrant... ».

Alors que s'affaiblit la régulation démocratique, et même si Bill Gates vend le livre de notre collègue Steven Pinker sur le déclin de la violence, se poser la question de l'agencement de la diversité des modes de vie dans l'espace commun reste essentielle? Cet agencement est de plus en plus confié à des solutions de séparation (murs et autres espaces ségrégations urbains) ou à des machines, radars pour la vitesse, caméra pour la surveillance, éthylotest pour démarrer nos voitures. L'homme de raison qui devait entendre les messages sur la santé fait place à la nouvelle fiction d'un homme neuro-calculateur, régulant sa conduite grâce aux différents capteurs d'une e-santé devenue surveillance permanente, même si attention se voit captée, sur la route, au travail ou même au bloc opératoire s'il faut en croire une récente observation etc...par d'autres objets connectés. On peut s'inquiéter de la liquidation du sujet tragique, divisé et en conflit avec lui-même et les autres, imposant sa différence et « cependant acteur de son destin par le récit, par la lutte, et par l'histoire... ». Elle nous expose à un retour des passions et autres folies génocidaires, en Tchétchénie ou ailleurs, au nom d'un ordre moral que l'on voudrait commun, c'est à dire unique.

Réguler la diversité de nos expériences de vie ne peut donc être confié aux seules machines, ou imposée à coup de murs ou d'enfermements. Nous devons anticiper de nouvelles pratiques et inlassablement continuer à occuper les espaces intermédiaires de l'éducation, de la socialisation pour y médiatiser nos oppositions. Dans notre secteur, il nous faut dépasser la trop forte hétérogénéité des pratiques professionnelles en CJC, cela leur nuit et nuit à leur bénéficiaires. Il nous faut renforcer le travail autour de l'accès à l'alcool et sa régulation dans l'espace festif, des opérations comme celles que mène le CEID à Bordeaux avec le projet Hangover, ou tous ces collectifs intervenant en milieu festif, dont ceux des acteurs garés à l'entrée, la réduction du risque alcool et le début du succès du projet « alcochoix ». Il nous faut aussi continuer d'améliorer la gestion du vapotage dans l'espace public, et l'expérimentation conduite avec les équipes de la FDJ autour des points de ventes de jeux de hasard et d'argent pour en réduire les risques.

Conclusion

La régulation de l'usage des substances et expériences psycho-actives repose sur la capacité à leur donner un cadre économique-légale cohérent tout en préservant une éducation adaptée aux risques et enjeux. Ainsi, auto et hétéro régulation se répondent pour que ce goût pour l'intense, la sensation forte, pour l'ivresse et l'euphorie qu'il y a en chacun de nous ne soit pas lié à vie à des objets ou situation dont l'abus met à mal notre corps autant que notre planète.

Eduquer l'homme, ce n'est pas le rendre abstinent ou le piéger dans la fausse distinction licite et illicite, c'est le doter de limites et de compétences alternatives.

D'une part en lui permettant de ne pas en rester à la seule **intensité** des plaisirs de la sensation, en l'ouvrant aux plaisirs sublimatoires, tels ceux de la contemplation ou de la remémoration, comme autant de mise à distance, d'exercices d'auto-dépouillement. La méditation, la pleine conscience s'étalent à la une de nos hebdomadaires. Ne soyons pas dupe de l'effet de mode, mais ne les réduisons pas à cela, car ils

répondent à un besoin. Mobilisons nous pour que ces aides et capacités ne soient pas réservées aux seuls privilégiés, aux meilleures écoles, aux entreprises dans le vent, laissant les plus vulnérables gérer leur stress par le tabac, l'alcool ou le cannabis.

Il nous faut aussi en organiser la **diversité**, en aidant l'homme à traverser sa vie comme un passant, être de passage entre présence et écart, capable de s'attacher s'en dépendre. L'extrême semble inévitable dans notre époque d'extrémisme, osons lui résister. Pour cela, peut-être faudrait-il emprunter un peu plus ces chemins dont parle Achille Mbembe, ceux qui nous éloignent de notre origine sans nous en arracher, laissant couler le fil du temps : « les pays qui nous ont vu naître, on les porte au fond de soi, leurs visages, leurs paysages, leur multiplicité chaotique, mais au fur et à mesure de la marche, ces pays nous deviennent également in-familiers...et c'est désormais à contre-jour qu'il nous arrive parfois de les regarder. Pourtant, certains jours, l'on se retrouve à chanter leur nom en silence, à vouloir à nouveau longer les sentiers de nos enfances, dans ces contrées qui nous ont vu naître et desquelles nous avons fini par nous éloigner sans avoir jamais pu les oublier.... ». Mbembe y voit une éthique du passant, tandis que dans un livre à paraître, Patrick Pharo nous propose une éthique de la belle vie, apte à prendre en compte nos aspirations de consommation et de promotion individuelle. Là encore, ne soyons pas dupe, nos désirs spontanés de belle vie, de gloire et d'ivresse se conforment souvent aux standards de vie de nos sociétés libérales et son économie de marché, d'où leur succès.

Vous qui êtes ici, vous êtes ceux qui, dans les CAARUD, dans vos cabinets ou officines, dans les CSAPA, les CJC ou autres consultations hospitalières, dans l'intervention en milieu festif ou en médiation dans les rues de nos villes, à distance ou en face à face, assurez cette clinique nouvelle que j'aime appeler « la clinique des modes de vie ». Elle nous demande de savoir rencontrer l'autre puis de l'accompagner, peu à peu, pas à pas. Elle reste difficile, souvent méprisée, et disons-le, mal financée.

Et pourtant, ni une prévention trop exclusivement médicalisée ni une judiciarisation des comportements n'arriverons à maîtriser nos modes de vie.

Il nous faudra donc combattre pour faire advenir une réponse économique-politique plus cohérente. Elle est nécessaire, mais pas suffisante.

Car il nous faudra combattre pour défendre une éducation préventive adaptée, en continuant d'améliorer ce qui se fait en Intervention Précoce.

Il nous faudra combattre, encore et toujours.

Mais en venant au Havre, ville plusieurs fois détruite et qui a toujours su se reconstruire, nous savions que nous trouverions cet esprit de combat.

L'expérience de la drogue est souvent associée à une accélération de la perception du temps, alors gardons peut-être un peu en tête cette phrase de celui qui fut un grand combattant de la vie, R. Gary, et qui nous redonne le temps : « La tendresse a des secondes qui battent plus lentement que les autres ».

Merci

R. Gary, Gros Câlin
Achille Mbembe, La politique d'inimitié
Patrick Pharo, Plaisirs et dépendances dans les sociétés marchandes
Steven Pinker, The better Angels of our nature : A history of Violence and humanity
Carlos Parada, toucher le cerveau, changer l'esprit
G. Vigarello, Le sentiment de soi
Philippe Steiner, Marie Trespeuch, Marchés contestés : quand le marché rencontre
la morale
Sophie Dubuisson Quellier, Gouverner les conduites
Danilo Martucelli, Les sociétés et l'impossible